

**HABITAT JEUNES LAVAL**

**24, Rue Mazagran**

**53000 - LAVAL**

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

-----

143 rue de Paris

CS 92107

53063 LAVAL cedex 9

Tél. : 02 43 53 81 61

Fax : 02 43 53 61 80

[contact@altoneo.com](mailto:contact@altoneo.com)

[www.altoneo.com](http://www.altoneo.com)

SAS Altonéo Audit au capital de 234 615 € - 499 885 333 RCS LAVAL  
N° TVA intracommunautaire  
FR24 499 885 333  
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire  
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association HABITAT JEUNES LAVAL – 24 Rue Mazagran – 53000 LAVAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe, en page 11 des comptes annuels ci-joints, expose l'importance des subventions dans le financement des travaux de la résidence Pierre de Coubertin. Ces informations sont complétées de considérations propres à l'exercice également fournies dans les notes « Etat des créances ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à :

- vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe,
- vérifier la comptabilisation des subventions d'investissement et de fonctionnement reçues au titre de l'exercice,
- nous assurer que les subventions affectées étaient utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des tiers financeurs,
- nous assurer de la correcte séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et elles ont donc contribué à la formation de notre opinion exposée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Laval, le 6 juin 2014

Le Commissaire aux comptes

**SAS ALTONEO AUDIT**



**Christophe MERIENNE**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 818	4 401	1 417	642
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	2 725 173	702 862	2 022 311	477 378
Installations techniques, matériel et outilla	5 491 925	4 764 386	727 539	576 121
Autres immobilisations corporelles	1 851 997	1 617 089	234 908	209 130
Immob. en cours / Avances et acomptes				980 526
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	34 170		34 170	34 170
TIAP & autres titres immobilisés	40		40	40
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 109 123</b>	<b>7 088 737</b>	<b>3 020 385</b>	<b>2 278 006</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.	22 197		22 197	27 227
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	145 705	5 012	140 693	135 620
Autres créances	351 433		351 433	586 042
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	568 712		568 712	1 334 807
Charges constatées d'avance	47 060		47 060	51 329
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 135 107</b>	<b>5 012</b>	<b>1 130 095</b>	<b>2 135 025</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 244 230</b>	<b>7 093 749</b>	<b>4 150 480</b>	<b>4 413 031</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	157 123	157 123
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	926 478	898 653
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-50 051</b>	<b>27 826</b>
Subventions d'investissement	864 050	954 445
Provisions réglementées	7 349	7 349
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 904 949</b>	<b>2 045 396</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	41 850	43 616
Provisions pour charges	278 595	332 554
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>320 445</b>	<b>376 170</b>
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	1 101 054	1 202 038
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 101 054	1 202 038
Emprunts et dettes financières diverses	15 792	17 750
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 764	28 384
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 762	203 078
Dettes fiscales et sociales	447 150	477 828
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 888	52 962
Autres dettes	1 010	1 897
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 667	7 529
<b>DETTES</b>	<b>1 925 086</b>	<b>1 991 466</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ÉCARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 150 480</b>	<b>4 413 031</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	3 373 003	3 495 057
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	400 656	395 888
Reprises et Transferts de charge	284 104	261 908
Cotisations		
Autres produits	836	14 723
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 058 598</b>	<b>4 167 577</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	587 761	639 518
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	1 015 444	1 004 730
Impôts et taxes	187 147	186 155
Salaires et Traitements	1 441 087	1 439 464
Charges sociales	597 229	595 693
Amortissements et provisions	265 136	224 460
Autres charges	6 852	5 558
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4 100 657</b>	<b>4 095 578</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-42 059</b>	<b>71 998</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	7 115	23 594
Charges financières	24 746	26 849
<b>Résultat financier</b>	<b>-17 631</b>	<b>-3 255</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-59 691</b>	<b>68 744</b>
Produits exceptionnels	16 862	3 292
Charges exceptionnelles	7 222	44 210
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>9 640</b>	<b>-40 918</b>
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-50 051</b>	<b>27 826</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total des produits</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
<b>Total des charges</b>		

# Comptes Annuels / 2013

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

*Annexe*

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HABITAT JEUNES LAVAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 4 150 480 Euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 50 051 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 32 ans
- \* Agencements des constructions : 10 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

#### Construction :

La mise en travaux de la résidence Pierre de Coubertin a débuté en décembre 2009. Le coût réel des travaux est de 1 781 054,55 euros répartis en trois phases.

Les frais de désamiantage (163 388,56 euros) ont été passés en charge avec une reprise de provisions pour grosses réparations. Le coût passé en immobilisation a été éclaté en deux tranches et amorti suivant les composants.

Le financement des travaux se compose de subventions à hauteur de 880 912,00 euros et de prêts pour 549 226,00 euros.

La première phase des travaux qui concerne la rénovation de 39 logements s'est terminée le 31/08/2010.

La deuxième phase a débuté avec du retard.

La date d'achèvement des travaux a été déclarée le 06 août 2013, date à laquelle les amortissements ont débuté.

La quote part de reprise des subventions se calcule à hauteur des amortissements.

#### Provisions des congés :

En plus de la provision pour congés payés, il a été constaté une provision pour jours non pris. Cette provision concerne les cadres : Mme GUYARD, Mr GRIMAUD qui ont opté pour le forfait annuel de jours.

La valorisation est calculée entre le cumul des jours travaillés et le forfait annuel des jours.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 503	1 509	2 194	5 818
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 503</b>	<b>1 509</b>	<b>2 194</b>	<b>5 818</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 028 987	1 617 666		2 646 653
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	69 298	9 222		78 519
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 307 552	235 085	50 712	5 491 925
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 172 694	45 765		1 218 459
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	631 184	7 080	4 726	633 538
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	980 526		980 525	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 190 240</b>	<b>1 914 818</b>	<b>1 035 963</b>	<b>10 069 095</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	34 170			34 170
- Autres titres immobilisés	40			40
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>34 210</b>			<b>34 210</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 230 953</b>	<b>1 916 327</b>	<b>1 038 157</b>	<b>10 109 123</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 509	1 914 818		1 916 327
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>398</b>	<b>1 914 818</b>		<b>1 915 216</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		980 525		980 525
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 194	55 438		57 632
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>598</b>	<b>1 035 963</b>		<b>1 036 561</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 861	734	2 194	4 401
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 861</b>	<b>734</b>	<b>2 194</b>	<b>4 401</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	617 588	77 999		695 587
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 320	3 956		7 275
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 731 431	83 666	50 712	4 764 386
- Installations générales, agencements aménagements divers	975 911	19 433		995 345
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	618 836	7 634	4 726	621 744
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 947 086</b>	<b>192 688</b>	<b>55 438</b>	<b>7 084 337</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 952 947</b>	<b>193 422</b>	<b>57 632</b>	<b>7 088 737</b>

## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	188	192 688	192 876
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>188</b>	<b>192 688</b>	<b>192 876</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	598	55 438	56 037
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>598</b>	<b>55 438</b>	<b>56 037</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 544 199 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	145 705	140 693	5 012
Autres	351 433	351 433	
Charges constatées d'avance	47 060	47 060	
<b>Total</b>	<b>544 199</b>	<b>539 187</b>	<b>5 012</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	1 225
Divers - produits à recevoir	286 254
<b>Total</b>	<b>287 479</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Implantations à l'étranger	7 349			7 349
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>7 349</b>			<b>7 349</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				



## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	308 554	28 551	78 510		258 595
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	67 616	32 301	38 067		61 850
<b>Total</b>	<b>376 170</b>	<b>60 852</b>	<b>116 577</b>		<b>320 445</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		71 178	86 470		
Financières					
Exceptionnelles					

#### Provisions pour gros entretiens :

La dotation aux provisions pour gros entretiens des foyers est déterminée selon un pourcentage appliquée à la valeur estimée des bâtiments dont l'association est propriétaire. La reprise de ces provisions s'effectue selon les travaux de gros entretiens réalisés.

Cette année, une reprise a été comptabilisée pour les travaux de mises aux normes incendie : 41 649.51 euros, la refecton complète de logements : 32 368.78 euros et le solde des travaux de désiamantage : 4 491,97 euros.

#### Autres provisions pour charges :

La provision concernant l'évaluation externe imposée dans les établissements sociaux et médico-sociaux selon l'article L312-1 a été réévaluée suivant les devis.

#### Provision pour départ en retraite :

La provision pour départ en retraite correspond à l'engagement total des indemnités de fin de carrière. L'engagement est calculé selon la date de naissance du salarié, sa date d'entrée, son salaire, la probabilité qu'il reste dans l'association jusqu'à l'âge de la retraite.

Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédits projetées

Hypothèses actuarielles retenues :

- Age de départ à la retraite : 62 ans

- Taux d'actualisation (net d'inflation): 3.17 %

L'association a souscrit un contrat collectif d'indemnités de fin de carrière. Il a été versé à la signature du contrat, une dotation de 150 000

## Notes sur le bilan

euros.

- L'engagement total est de 195 931.46 euros
- déduction du versement 154 081.24 euros
- provision IFC à la clôture 41 850.22 euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 887 322 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 101 054	120 839	396 841	583 374
Emprunts et dettes financières divers (*)	15 792	15 792		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 762	263 762		
Dettes fiscales et sociales	447 150	447 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 888	51 888		
Autres dettes (**)	1 010	1 010		
Produits constatés d'avance	6 667	6 667		
<b>Total</b>	<b>1 887 322</b>	<b>907 107</b>	<b>396 841</b>	<b>583 374</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	156 728			
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fourn. fres non parvenues	90 805
Frs immobil. - fact. non parvenues	1 435
Int.courus emp.mazagran	3 538
Int.courus s/emp coub.	12 255
Gest.du fonds form.cont.	17 898
Gest.de la contr. constr.	6 352
Dettes provis. pr congés à payer	147 112
Charges sociales s/congés à payer	72 019
Divers - charges à payer	1 010
<b>Total</b>	<b>352 423</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	47 060		
<b>Total</b>	<b>47 060</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	6 667		
<b>Total</b>	<b>6 667</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires et ressources

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2013
Restauration	2 087 385
Hébergement	1 239 005
Divers	46 612
<b>TOTAL</b>	<b>3 373 003</b>

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 365 071		3 365 071
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	7 931		7 931
<b>TOTAL</b>	<b>3 373 003</b>		<b>3 373 003</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 8 784 Euros

## Autres informations

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 4 985 heures.

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts	123 448
Autres engagements donnés	123 448
<b>Total</b>	<b>123 448</b>